

TITRE PROFESSIONNEL

AGENT DE PROPRETE ET D'HYGIÈNE



Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de :

- Maîtriser l'ensemble des techniques manuelles et mécanisées de nettoyage des locaux ;
- Acquérir les connaissances et savoirs associés aux différentes activités du métier d'Agent de Propreté et d'Hygiène ;
- Savoir organiser sa prestation en respectant, pour chaque technique mise en œuvre, les modes opératoires et règles de sécurité définis.

Formations

CONTENU DE LA FORMATION

FORMATION PROFESSIONNELLE

Période d'intégration

- Accueil et d'intégration des stagiaires - Connaissance de l'environnement professionnel – Connaissance du vocabulaire de base lié à l'environnement professionnel – Gestes et postures adaptés au poste de travail.

CCP1 : Réaliser des prestations de nettoyage manuel et de bionettoyage

- Prévention des risques liés au nettoyage manuel – Choix des produits adaptés et leur utilisation – Nettoyage de parois verticales et de surfaces vitrées – Dépoussiérage des surfaces et des sols – Nettoyage, désinfection et détartrage de locaux sanitaires – Application des protocoles de bio nettoyage.

CCP2 : Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés

- Identification des caractéristiques du matériel, manipulation et entretien d'une auto laveuse et d'une mono brosse – Réalisation de lavages mécanisés, méthode spray, lustrage et spray moquette – Remise en état mécanisé-récurage-décapage-shampooing moquette – injection-extraction.

FORMATION PROFESSIONNELLE (116 heures, soit 3 semaines)

REMISE À NIVEAU Français et Informatique (77 heures maximum, selon besoins)

ATELIERS DE TECHNIQUES DE RECHERCHE D'EMPLOI (21 heures)

SOUTIEN PERSONNALISÉ (21 heures)

Session d'examen en vue de l'obtention du Titre Professionnel

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Exercices pratiques, mises en situation professionnelle et études de cas
- Echanges et débats sur l'activité professionnelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation diagnostique
- Évaluation formative tout au long de la formation sous forme d'études de cas et de mises en situation pratique, Quizz...
- Évaluation sommative

MODALITÉS DE VALIDATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Les compétences des candidats sont évaluées par un jury en fin de formation :

- Une mise en situation en milieu professionnel – 2h35
- Un entretien technique – 20 minutes
- Un entretien final – 15 minutes

Durée totale des épreuves : 3 heures 10 minutes

Durée

620 heures
(durée maximum)

Lieu

A définir

Public

Demandeurs d'emploi inscrits aux Pôle Emploi, salariés ou autres publics

Pré requis

Savoir lire, écrire et parler en français.

Modalités et délai d'accès

Entrée en formation
1 mois en moyenne après la sélection des candidats (réunion d'information, le test de positionnement écrit et entretien de motivation).

Financement

Formation financée entièrement par le Pôle emploi pour les demandeurs d'emploi

Tarif

5 090 euros
(pour 620 heures).

Contact

Pôle Administratif
05 94 27 39 41
06 94 38 88 23
cmafor@groupe-diverscite.fr

Formation accessible aux personnes en situation de handicap, nous consulter.

Taux de réussite des 3 dernières sessions :

- **Session 7 (2022)** : réussite totale : 66% / réussite partielle : 22% / taux d'abandon : 16%
- **Session 8 (2022-2023)** : réussite totale : 100% / taux d'abandon : 0%
- **Session 9 (2023)** : réussite totale : 100% / taux d'abandon : 0%